

LES LANGUES, ÇA COMPTE !
Concours pour l'affiche UNESCO
www.design21sdn.com

Thème social : éducation

CALENDRIER

Clôture des inscriptions : 19 janvier 2009 (à 18 heures, TU)
Vote du public : du 26 au 30 janvier 2009 (à 18 heures, TU)
Annnonce des résultats : 3 février 2009 (à 18h01, TU)

OBJET DU CONCOURS

Ce concours est destiné à concevoir l'affiche officielle de l'UNESCO pour la Journée internationale de la langue maternelle 2009 (21 février). L'objectif est de promouvoir la diversité linguistique et le multilinguisme.

Introduction

Les langues sont essentielles pour l'identité des groupes et des individus et pour leur coexistence pacifique. Elles ne peuvent trouver leur place dans la mondialisation que si le multilinguisme est accepté par tous. Cependant, en quelques décennies, plus de 50% des 7.000 langues parlées dans le monde pourraient disparaître. Il est donc urgent de réagir dès à présent à ce phénomène.

En novembre 1999, la Conférence générale de l'UNESCO a proclamé le 21 février Journée internationale de la langue maternelle. Cette journée a été célébrée tous les ans depuis février 2000 afin de promouvoir la diversité linguistique et le multilinguisme.

En 2007, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé l'année 2008 « Année internationale des langues », et a nommé l'UNESCO institution chef de file pour en organiser la célébration. A cet effet, l'UNESCO a lancé une campagne de sensibilisation ayant pour slogan « Les langues, ça compte ! ». Cette campagne a mis l'accent sur l'importance d'une grande variété de sujets comme la diversité linguistique et culturelle, l'alphabétisation et l'enseignement dans la langue maternelle.

L'influence des langues sur la vie humaine a été soulignée dans le message du Directeur général de l'UNESCO, M. Koïchiro Matsuura, à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle du 21 février 2008 : « Les langues constituent un facteur stratégique pour la progression vers un développement durable et une articulation harmonieuse entre le global et le local. Loin de constituer un espace réservé à l'analyse des spécialistes, les langues sont au cœur de toute vie sociale, économique et culturelle. (...) Les langues comptent (...) pour atteindre les six objectifs de l'éducation pour tous (EPT) ainsi que les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sur lesquels les Nations Unies se sont accordées en 2000.

Elles comptent lorsqu'il s'agit de promouvoir la diversité culturelle, comme dans la lutte contre l'illettrisme et pour une éducation de qualité incluant l'enseignement dans la langue maternelle dans les premières années de scolarisation. Elles comptent dans le combat en faveur d'une meilleure intégration sociale, pour la créativité, le développement économique, la sauvegarde des savoirs autochtones. »

Par conséquent, l'affiche officielle UNESCO de la Journée internationale de la langue maternelle 2009 devra refléter cette vision interdisciplinaire de l'importance des langues.

Liens utiles :

Message de M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, à l'occasion de la célébration de l'Année internationale des langues 2008 :

http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=35559&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

« Les langues, ça compte ! » 2008 :

http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=35344&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Les objectifs du programme Education pour tous :

http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=53844&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Les objectifs du Millénaire pour le développement :

<http://www.un.org/french/millenniumgoals/>

Description

Le but de ce concours est de concevoir l'affiche officielle de l'UNESCO pour la Journée internationale de la langue maternelle 2009 (21 février) en tenant compte du slogan « Les langues, ça compte ! ».

Les dimensions de l'affiche imprimée correspondront au format A3 (297 X 420 mm ou 11,7 X 16,5 inches). Bien que l'inscription en ligne ne permette pas l'enregistrement du format A3, votre projet doit inclure au moins une image qui montre l'ensemble de l'affiche A3 avec des proportions à l'échelle (cf. « Eléments requis et spécifications »).

L'affiche doit obligatoirement comporter les éléments textuels suivants (en français **et** en anglais, impérativement) :

- Le slogan : Languages matter ! / Les langues, ça compte !
- La date : February 21, 2009 / 21 février 2009
- Le titre de la célébration : International Mother Language Day / Journée internationale de la langue maternelle

Note : il ne faut pas faire figurer le logo/emblème de l'UNESCO sur votre projet d'affiche. Cependant, il faut prévoir un emplacement où, dans le cas où votre affiche serait retenue, le logo pourrait être placé.

Pour référence uniquement, vous pouvez voir l'affiche 2008 sur la page suivante :
http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=55884&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Utilisation de la proposition gagnante

L'UNESCO diffusera l'affiche auprès de ses Etats membres et partenaires. Bien que votre projet doit être soumis en résolution-web jpeg (cf. « Eléments requis et spécifications »), l'affiche gagnante devra être mise à disposition en format PDF imprimable. Le grand gagnant devra céder à l'UNESCO tous les droits de reproduction de l'affiche.

Éléments requis et spécifications

Les propositions sont limitées à la soumission de textes, images et dossiers vidéo/audio uniquement. Les candidatures qui comporteraient un lien vers un autre site Internet que celui de DESIGN 21 seront disqualifiées. Les candidats sont priés de prendre connaissance du « Règlement général » des concours.

Détails sur le type et la taille des dossiers :

- Description de 400 mots au maximum (en anglais)
- Un maximum de six images en 550 X 550 pixels, format jpeg uniquement, résolution 72 dpi. Une image au moins doit être téléchargée.
- En option : un dossier vidéo 480 X 320 pixels ou un dossier audio.

Date limite de soumission des candidatures : 19 janvier 2009 (18 heures TU)

Critères de sélection

Outre les critères de sélection indiqués dans le règlement général des concours DESIGN 21, le Comité de sélection examinera l'habileté à interpréter de manière graphique et visuelle le message « Les langues, ça compte ! » afin de le rendre compréhensible et convaincant.

Récompenses

Un montant total de 5.500 dollars des Etats-Unis sera réparti de la façon suivante :

- L'UNESCO désignera un grand gagnant qui recevra 3.000 dollars des Etats-Unis ainsi qu'une invitation à participer à la Journée internationale de la langue maternelle au Siège de l'UNESCO à Paris (le 21 février 2009).
- Deux membres du Comité d'honneur de DESIGN 21 désigneront leur préférence et chaque gagnant recevra 1.000 dollars des Etats-Unis.
- Comme d'habitude, les membres du réseau DESIGN 21 voteront pour leur projet favori et le projet le plus populaire gagnera 500 dollars des Etats-Unis.

Comité de sélection

La composition du Comité de sélection sera annoncée sur le site SDN dès qu'elle aura été effectuée.